



Je veux intervenir sur la note du secteur lycées et sur la partie du texte sur les certifications.

Si ce qui y est écrit ne pose pas de problème, néanmoins, quelques précisions s'imposent.

Tout d'abord, la marchandisation des langues que supposent les certifications concernent tous les niveaux, à présent les BTS, comme l'expliquent les textes mais aussi d'autres langues tel l'espagnol, via l'institut Cervantes. En ce sens, nos mandats contre les certifications sont plus que jamais d'actualité.

Ensuite, elles posent des problèmes d'équité puisqu'elles ne concernent que quelques élèves et que quelques langues.

Leur généralisation répond donc à la volonté plus large du MEN de mettre en place des évaluations standardisées, soit disant plus objectives, qui déposent les enseignant-e-s et les diplômés de leur mission certificative.

De ce point de vue, le déplacement des certifications en Terminale, en anglais, ainsi que la fin du CLES à l'université, au profit d'une certification d'un des organismes certificateurs du consortium ALTE, qui règne en maître depuis des années sur ce marché, doit conduire à une réponse fédérale sur le sujet, sans oublier de faire le lien avec la menace sur les diplômes, avec les classements internationaux dans lesquels la France souhaite remonter et avec l'absence de politique linguistique dans ce pays, à moins de considérer que le tout anglais qui est en marche en soit une. D'ailleurs, il est plus que nécessaire de dénoncer l'hypocrisie des élu-e-s qui défendent la francophonie et le multiculturalisme au plan international mais mène une politique monolingue au plan national, en reniant les langues régionales et en participant au mythe de l'anglais "lingua franca".

Au vu des dernières audiences LVER au MEN, où la question des certifications a été abordée, il me semble qu'une intersyndicale contre cette externalisation de l'évaluation doit pouvoir être possible car même l'UNSA y semble opposée.